

La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

REDIGE PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCE.

NAVIGATEURS : Assurez vos bâtiments et leurs cargaisons, et vous, citoyens des villes et villages, protégez vos établissements contre le feu et les dangers de la mer, à la

ROYALE CANADIENNE.

CULTIVATEURS : Mettez-vous à couvert contre deux terribles fléaux : le Feu et le Tonnerre, à

L'Assurance des Cultivateurs.

Voyageurs, artisans, mécaniciens, &c., assurez-vous qu'aucun accident ne pourra priver votre famille du fruit de votre travail, en vous mettant sous la protection de la Compagnie

"TRAVELLERS."

HOMMES DE TOUTES CLASSES : Rendez-vous dignes d'être respectés de vos veuves et de la bénédiction de vos enfants, après votre mort, en assurant vos biens à

L'EQUITABLE ET LA CONFEDERATION,

qui vous sont une solide garantie. Le soussigné, agent de ces différentes compagnies, sera toujours à votre disposition, à son Bureau,

RUE DU MARCHE.

GRANDE BATISSE DE FRANCOISDUPRE, ancien local de la Chambre de Commerce, au 2ème Etage.

S. LAPALME.

AGENT GENERAL ET INSPECTEUR.

Sorel, 16 avril 1874.—6m.



Voilà le grand remède pour la

CONSUMPTION

laquelle peut être guérie par le refuge à ce remède en temps propre, comme il a été prouvé par des milliers de certificats reçus par les propriétaires. Il est reconnu par plusieurs médecins éminents comme la préparation la plus efficace pour le soulagement et la guérison de toutes les maladies des poumons, et nous le présentons au public, sanctionné par l'expérience de plus de quarante ans. Si ce remède est employé à temps, il ne manque que bien rarement de guérir rapidement les cas les plus sévères de Toux, Bronchite, Croup, Coqueluche, Grippe, Asthme, Refroidissement de la Gorge ulcérée, des douleurs dans la poitrine ou dans les côtes, des Maladies du foie, des effusions sanguines des poumons etc. Le baume de Wistar ne fait pas sécher une toux, et il n'en laisse pas la cause en arrière, comme cela est le cas avec la plupart des autres préparations, au contraire il la rend humide, purifiant les poumons, en ôtant de cette manière la cause de la maladie.

Préparé par

SETH W. FOWLE & FILS, Boston, Mass.

Se vend chez tous les pharmaciens.



Chantiers à Navires DE SOREL. CONSTRUCTION DE VAISSEAUX A VOILE ET A VAPEUR.

SLIPS DE REPARATION

BOIS DE SCIAGE DE TOUTE SORTA A VENDRE. Amis qui Bardeau achètent sur commande et sous le plus court délai.

GIRARD & FRECHETTE, BUREAUX ET CHANTIERS: CÔTE NORD DU RICHELIEU.

Voisin de chez M. McCABY. Sorel, 25 juillet 1874.—3m.

LUNAN'S

Lisez ce que les gens disent de ce remède populaire contre la Toux, le Rhume et les diverses affections de la Gorge et des Poumons : les lettres suivantes ne sont que des spécimens d'un grand nombre d'autres reçues journellement.

PULMONIC

La Lettre No. 40, 1er, octobre 1873, de Clément Lévesque, dit : " Le Lunan's Pulmonic Candy s'est montré, dans mon cas, d'une efficacité sans égale pour le soulagement de la Toux et du Rhume."

CANDY.

La lettre No. 31, 3 février 1873, de l'hon. L., alors sénateur et maintenant juge, dit : " Ma fille souffrait d'un rhume fort grave, qui l'empêchait au point de l'empêcher de dormir la nuit. J'essayai le Lunan's Pulmonic Candy : ses effets furent étonnants ; ma fille fut soulagée sur-le-champ, le sommeil lui revint et au bout de quelques jours elle était guérie."

A vendre chez les Droguistes et Marchands en paquets de 15 et de 25 cts. M. Evans, Mercer & Co., sont Agents-Généraux à Montréal.

Sur réception de 25 cts., un gros paquet-spécimen de cet excellent remède sera expédié, franc de port, dans aucune partie de la Péninsule.

S'adresser au propriétaire, Wm. J. LUNAN, Boite 37, Sorel, P. Q.

Sorel, 12 mai 1874.—11a

GRAND AVANTAGE,

Pour quelques jours seulement, A U M A G A S I N

N. ARSENAULT.

Seront vendus : plusieurs lots énormes de marchandises sèches, achetées à moitié prix.

Ont 1 lot énorme d'Indiennes valant 15cts. à 11 et 12 cts.

1 lot de Shirting "Horrocks" 32 X 36 poudes, à 12 cts.

1 lot d'Étoffes à Robes, depuis 8, 13, 18 et 20 cts. jusqu'à 40 cts. la verge.

1 lot de Bas blancs, de 10 à 13 cts.

1 lot de Mouchoirs blancs en Lawn, de 30 à 70 cts. la doz.

150 doz. de serviettes de table et autres, de \$1 à \$1.50 la doz.

1 lot d'Indiennes de dentil, à 12 et 14 cts. la verge.

1 lot de Flanelles rouge, bleue, jaune et saumon, à 24 cts. la verge.

Et nombre d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Enfin, est offert au public en général, et aux Messieurs du Clergé et aux Communautés religieuses en particulier : 1 lot de Tolle fine de 850 à 900 verges, au prix de 25 cts. à 50 cts. la verge, c'est-à-dire à 50 pour cent de moins que sa valeur réelle.

Une visite est respectueusement sollicitée au magasin de

N. ARSENAULT, RUE DU ROI.

Sorel, 18 juillet 1874.

LIVRES D'ECOLÉS!

Grande réduction de prix,

A LA LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL.

A commencer le 1er Septembre prochain, les livres d'Écoles, papier, etc., seront vendus à 25 par cent à meilleur marché que partout ailleurs à la Librairie de La Gazette de Sorel.

VOYEZ LES PRIX :

Éléments de la grammaire française.....	9cts
Grammaire selon l'Académie.....	23 1/2
Histoire sainte.....	12 "
Abrégé de la grammaire selon l'Académie.....	10 "
Arithmétique par Toussaint, par Bouthillier, et des Frères.....	22 "
Épistier de David.....	12 "
Catéchisme.....	5 "
Exercices raisonnés sur l'orthographe.....	10 "
Histoire du Canada par Garneau.....	23 "
Manuscrits.....	12 "
Devoir du Chrétien.....	19 "

Cahiers à 3 et 4 cts.

Papier pour Ecoles à 8 et 9 cts. la main.

Crayons d'ardois français pour 13 cts. la boîte.

Crayons de mine pour 10 cts la doz.

Plumes pour 20 cts la boîte.

Et un nombre considérable d'autres effets pour écoles vendus à très-bon marché.

VENEZ! VENEZ!!

Sorel, 23 Août 1874.

BUREAU

Change et de Pret.

\$50,000.00

A PRETER SUR BILLETS,

au Bureau du soussigné,

No. 15 RUE GEORGES,

BANQUE D'ÉPARGNE.

Le soussigné paiera huit par cent sur tous dépôts (de \$1.00 et au-dessus) qui lui seront confiés. Ces dépôts seront remboursables à demande.

De bonnes garanties seront fournies à ceux qui feront des dépôts.

A. GAGNON.

Sorel, 23 avril 1874.

PRESSE A VENDRE.

Une magnifique petite presse à jobs (Enggles) qui peut imprimer grand foolscap. Elle est en bon ordre et peut faire de très-bon ouvrage. Conditions faciles.

S'adresser à J. A. CHENEVERT, BUREAU DE LA GAZETTE DE SOREL, Sorel, 9 Avril 1874.—Jm.

ON DEMANDE.

Une cuisinière pour une famille privée. On donnera de très-bons gages. S'adresser à ce bureau.

Sorel, 13 août 1874.

Acte des Elections Federales, 1874.

Avec une annexe contenant les formules, ET DES

Instructions aux Officiers-Rapporteurs.

EN VENTE A LA

Librairie de la "Gazette

de SOREL."

Sorel, 13 août 1874.

A VENDRE.

De beaux volumes reliés, dans les deux langues, contenant tous les Débats de la Confédération.

S'adresser à la Librairie de La Gazette de Sorel.

Sorel, 21 août 1874.—3m.

Le manifeste de Charles VII.

Nous avons traduit en son entier et aussi fidèlement que peut le permettre une traduction de l'espagnol en anglais, elle-même mise en français, le manifeste adressé par le roi Charles VII aux puissances de la chrétienté. On trouvera plus loin cette traduction.

Tout dans ce manifeste est grand, noble et beau. Charles VII y parle un langage vraiment royal. Fort de son droit, fort de sa générosité envers un ennemi barbare et déloyal, fort de l'attachement des espagnols, le roi ne redoute pas de dire la vérité sur ses actes et sur ceux des républicains. Entre eux et lui il s'en rapporte au jugement impartial de la chrétienté. Il désire ce jugement; il le demande; il offre toutes les facilités pour que l'on soit à même de le former et de le rendre en pleine connaissance de cause, après avoir vu avec les yeux, entendu avec les oreilles, touché avec les mains.

S'il y a encore quelque amour de la justice sur la terre, le désir de Charles VII ne sera pas vain : sa demande sera entendue; son offre acceptée : et la vérité aura son jour de triomphe.

Le cœur du roi, dit soldat et du père apparaît tout d'une pièce dans ces lignes où Charles VII, proclamant son droit, honorant la valeur et la discipline de son armée, reconnaissant de l'amour de son peuple, repousse, avec une fière indignation, pour lui, pour cette armée et pour ce peuple, des actes qu'ils n'ont pas commis.

Démenti plus foudroyant que ce manifeste plein d'une noble franchise et d'une chevaleresque confiance, ne pouvait tomber sur les calomnies atroces répandues par la révolution contre un prince qui, on le verra, parle comme il agit, comme il se bat, c'est-à-dire parle sans peur, parce qu'il est sans reproche.

Dieu donne la victoire à Charles VII. Vive le Roi! et que l'écho redise ce cri de l'Éscorial à Versailles! —Nouveau-Monde.

ACTIVITE MILITAIRE.

Nous lisons dans le Bulletin de la réunion des officiers, qu'un certain nombre d'officiers d'état-major, auxquels on pourra adjoindre quelques officiers de troupe, sont chargés d'étudier, dans les plus grands détails, les moyens de concentration, les lignes de marche, de cantonnements, et les moyens de ravitaillement d'une armée composée de trois corps d'armée et de deux divisions de cavalerie indépendantes, dans la marche qu'elle doit exécuter de Paris sur le Mans. Ces officiers sont divisés par groupes représentant les différents états-majors généraux, divisionnaires et de brigade.

L'armée se composera idéalement : 1. De trois corps d'armée d'Amiens, de Châlons et d'Orléans. Les corps de troupes qui la composent seront pris dans leurs emplacements actuels et dirigés sur l'ouest ou le sud-ouest de Paris ;

2. De la division de cavalerie de Paris ;

3. De la division de cavalerie de Versailles.

On supposera cette armée se réunissant à l'ouest et au sud-ouest de Paris, puis se portant dans la direction du Mans, sur plusieurs colonnes.

Une première concentration s'opérera dans les environs de Nogent-le-Rotrou, et une seconde devant le Mans.

Pour les marches des troupes, on adoptera le système de cantonnements, ne réservant le bivouac qu'aux troupes d'avant-garde ou en contact avec l'ennemi.

Afin qu'un grand nombre d'officiers puissent prendre part à cette instruction, la mission est composée de la manière suivante :

Un général, directeur de mission, ayant avec lui : trois officiers d'état-major ; trois officiers de troupe et un intendant représentant le grand quartier-général ; deux officiers d'état-major et quatre de troupe par division de cavalerie ; un officier d'artillerie, un intendant par état-major de corps d'armée, un officier d'état-major et un de troupe par division d'infanterie. Soit un total de : un général, seize officiers d'état-major, vingt officiers de troupe et quatre intendants.

Chaque officier examinera avec lui son ordonnance et ses deux che-

vaux. Plus un cavalier monté ; soit quarante et un officiers, quatre-vingt deux hommes et cent vingt-six chevaux.

Chaque officier recevra une indemnité de 6 fr. par jour, les hommes toucheront leur prêt franc, plus 1 fr. par jour.

La durée du voyage sera de dix à douze jours, soit une dépense de 328 fr. par jour, ou de 3,280 fr. pour dix jours.

La nourriture des chevaux sera assurée par les entrepreneurs de fourrages qui se trouvent à chaque gîte d'étape, ou par les brigades de gendarmerie.

Avant le départ, les officiers désignés auront à étudier le terrain sur la carte. Ils seront réunis par le directeur général, qui leur fera plusieurs conférences sur le but du voyage, la manière dont chacun devra opérer, les rapports qui devront être fournis et le journal que chaque officier devra présenter le jour où le voyage sera terminé. Ce journal devra relater tous les ordres donnés ou reçus, les routes suivies par les différentes colonnes, la composition des colonnes, les cantonnements occupés par la troupe et le convoi, les emplacements des avant-gardes.

Le voyage, entrepris dans ces conditions, sera de la plus grande utilité pour les officiers qui y prendront part ; la dépense sera minime, et il n'y a pas de grands inconvénients à enlever pendant dix ou douze jours, un certain nombre d'officiers d'état-major aux occupations auxquelles ils se livrent durant toute l'année, et à les remplacer par un même nombre d'officiers de troupe. Au moins pendant ces quelques jours, ils feront ce qu'on leur demande en campagne, et se prépareront mieux à la guerre qu'en écrivant plus ou moins de lettres et de réponses au rapport, sous l'inspiration sinon sous la dictée de leurs chefs d'état-major.

Nous espérons que ce n'est là qu'un début, et que des missions analogues et plus nombreuses seront organisées sur les principales lignes stratégiques de l'Est, précisément dans la direction que l'on se propose de fortifier.

L'Evasion de Bazaine.

Nous lisons dans le Figaro du 14 août :

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs tous les détails qui suivent ; ils nous viennent d'une source autorisée, que nous ne pouvons en liquer autrement qu'en disant qu'elle touche de très-près la personne même de l'ex-maréchal Bazaine. On comprendra nos réserves.

Mme Bazaine avait quitté l'île Sainte-Marguerite, il y a environ trois semaines. Elle était accompagnée de ses trois enfants ; Achille, dit Pucco (diminutif de Francesco), Eugène et Alphonse.

Ces pauvres enfants avaient réellement souffert de la mauvaise nourriture qui leur était servie dans la prison de leur père. Cette nourriture provenait de la cantine, où l'ex-maréchal a toujours pris ce qui lui était nécessaire. Sous l'influence de cette alimentation à laquelle ils n'étaient point habitués, les enfants étaient devenus presque anémiques. Leur départ avait été résolu dès le commencement du mois de juillet.

La maréchale vint donc à Paris. Elle les installa chez son beau-frère, M. l'ingénieur Bazaine, qui demeure rue Amsterdam.—Rappelons à ce sujet que la femme de M. Bazaine, l'ingénieur, mourut presque subitement, en janvier dernier, à Cannes, où elle s'était rendue lors de l'embarquement de son beau-frère.

Une fois arrivée à Paris, l'ex-maréchale Bazaine s'occupa de faire auprès du maréchal MacMahon des démarches fort actives pour obtenir, en faveur de son mari, une commutation de peine, ou au moins quelque adoucissement à sa prison.

Elle fut accompagnée, dans toutes ces démarches, par son beau-frère. Le maréchal MacMahon lui fit d'abord un accueil fort obligeant.—Vous qui êtes tout puissant, lui disait la malheureuse femme, ne pouvez-vous convertir la détention de mon mari en son bannissement hors du territoire français ?

Le maréchal-président lui répondit :—Hélas ! Madame, je ne puis absolument rien faire. Je suis un

président constitutionnel, obéissant aux ministres et à la Chambre ! Il m'est impossible de faire pour vous la moindre chose. Croyez bien que je le regrette sincèrement.

—Si vous ne pouvez commuer la peine, reprit l'ex-maréchale Bazaine, au moins pouvez-vous apporter quelque adoucissement à l'existence de mon mari. Permettez-lui de se promener dans l'île, avec une escorte militaire. Mon mari est tout disposé à vous donner sa parole d'honneur qu'il ne cherchera pas à s'évader.

—Tout cela m'est encore impossible, madame, répondit le maréchal MacMahon. Je suis obligé de faire appliquer à votre mari le règlement des prisonniers. Je ne puis m'en départir en aucune façon.

Le maréchal lui fit alors observer, qu'à l'époque du terrible jugement prononcé par le conseil de guerre, il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour conserver la vie au maréchal Bazaine.

—Si vous avez voulu alors, dit-elle, empêcher la mort de votre ancien collègue, ce n'était pas pour lui faire souffrir mille morts, car le traitement qu'il endure, la privation d'air et d'exercice, c'est la mort à petit feu, la mort de chaque jour.

Le maréchal MacMahon répéta de nouveau qu'il lui était impossible de faire la moindre chose. Il fut même, à partir de ce moment-là, assez froid ; et quand la femme de l'ancien commandant en chef de l'armée du Rhin prit congé de lui, il ne lui donna aucune parole de consolation.

Nous croyons pouvoir l'affirmer, la démarche que nous venons de raconter en détail fut décidée, lors que le prisonnier de Sainte-Marguerite apprit que le général Chabaud-Latour venait d'être nommé ministre de l'intérieur.

L'ex-maréchal Bazaine se proposait, tout d'abord, de s'adresser au général de Cissey. Il avait eu, avec ce dernier, les meilleurs rapports. Ils ne désespèrent point d'obtenir quelque adoucissement à sa dure situation.

Mais il comprit sans peine qu'un de ses anciens juges au conseil de guerre, ne pouvait guère changer une décision à laquelle son vote avait contribué, lors même que cette décision avait été adoucie par le chef de l'état.

C'est alors que l'évasion fut résolue. Assurément, l'aveu fait par le maréchal MacMahon à Mme Bazaine ne contribua pas pour peu de chose à cette résolution. L'évasion était décidée avant le départ de Mme Bazaine, mais elle était subordonnée au succès de ses démarches.

Trois personnes,—trois seulement, ont été initiées, d'une manière complète, au secret du complot :

Le prisonnier, Sa femme, Et leur cousin, M. Antonio Alvarez Druil, jeune mexicain de vingt ans.

Les trois conjurés étaient convenus de la conduite à suivre, suivant le résultat des démarches de Mme Bazaine auprès du maréchal MacMahon.

C'est ainsi que Mme Bazaine, pour tromper le directeur du fort Sainte-Marguerite, M. Le Marchis, devait dire à son mari qu'elle était parfaitement contente de son entrevue avec le président de la république.

Cela voulait dire qu'elle n'avait rien obtenu.

Le logement occupé par Bazaine est celui de l'ancien aumônier du fort. La terrasse, dont il a été souvent question, est au devant et au-dessus du petit quai où abordent les bateaux qui viennent de Cannes. Elle communique à une autre terrasse qui conduit au logement du directeur. Celle-ci, qui tient tout l'autre côté du fort, est très-longue. On l'a bâtie récemment au milieu d'un mur, de sorte que, de ce côté, l'ex-maréchal avait environ un espace de soixante mètres de longueur sur douze de largeur, pour se promener.

Suivant toutes les probabilités, c'est de cette dernière terrasse que Bazaine a dû s'échapper. Elle donne sur des rochers à pic. Au-dessous, les vagues déferlent avec furie, à trente mètres de profondeur. C'est effrayant. Le fugitif a dû s'aider, dans sa périlleuse opération, aux aspérités du rocher. C'est ce qui expliquerait les taches de sang qui ont été observées sur l'écorde.

Il n'est pas téméraire de penser que ces taches de sang pourraient provenir de la réouverture d'une blessure que Bazaine a reçue autrefois au poignet gauche. L'ex-maréchal a eu la main traversée par une balle, sur quelque champ de bataille.

M. Bazaine était pourvu d'une longue vue, qui a dû lui permettre de voir les signaux qui ont pu lui être adressés, de la côte, dans l'après midi du dimanche. Pendant la nuit de l'évasion, l'obscurité était profonde. Il régnait même, autour de l'île, une sorte de brouillard.

La Gazette de Sorel

JEUDI, 3 SEPTEMBRE 1874.

Tactique ministérielle.

Grand nombre de personnes hésitent à croire que nous sommes sérieux lorsque nous annonçons que le ministère moribond de Québec est décidé à braver le Parlement, la conscience chargée de l'odieuse méfait des Tanneries. Elles refusent de croire à tant d'audace, à pareil cynisme!

On ne connaît donc pas encore nos rois chevaliers de l'ordre des Tanneurs! Il est pourtant facile de s'expliquer pourquoi ils en agissent ainsi. S'ils paraissent peu renseignés sur la valeur des propriétés publiques, ils sont diablement fûtes lorsqu'il s'agit d'apprécier la valeur d'un portefeuille, et il n'y a pas de risque qu'ils trouvent celui-ci comme ils ont trouvé celles-là!

Leur calcul est bien simple. En faisant mine de vouloir soumettre la question au Parlement et d'attendre son verdict, ils prolongent leur existence officielle de quelques mois, ainsi que les bienfaits émolumentaires qui en découlent. Ils ne convoqueront les chambres qu'en Décembre; la majorité de la députation, qui personnellement n'est pas hostile aux ministres, et les nouveaux députés, qui tiennent surtout à ne pas retourner devant leurs constitués sans avoir goûté les douceurs de la session, seront tous heureux, sous le prétexte d'une enquête impartiale, d'accorder encore quelques semaines de répit aux accusés.

Dans l'intervalle, ceux-ci, imitant le noble exemple de leurs glorieux patrons d'Ottawa, mettront à profit les derniers jours de leur existence pour se préparer sagement à la mort, en accomplissant des bonnes œuvres pour le soulagement des nécessiteux, le bonheur des fidèles et la gloire du parti!

Le trente-et-unième jour, si le cabinet n'a pas déjà résigné, nos consciencieux députés pourront sans remords voter non-confiance: l'honneur national et l'indemnité parlementaire seront saufs! Ce ne sera qu'une légitime compensation à la douleur de renverser un aussi paternel gouvernement, dont les générations futures des Middlemiss et des Dansereau ne reverront probablement jamais le règne bienfaisant!

J. B. BROUSSEAU.

Le dernier soupir!

Le Star dans son édition de quatre heures, hier, annonce qu'il est informé que M. Ouimet a résigné et qu'il est arrivé hier à Montréal. Si cette nouvelle est vraie, on connaîtra bientôt la décision du lieutenant gouverneur.

Le délibéré de M. Robertson.

Voici comment notre confrère de l'Événement vient en aide à M. Robertson et facilite son délibéré:

"Avec un peu de perspicacité on assiste aux diverses scènes de la comédie. On voit M. Dansereau arranger l'affaire avec M. Middlemiss, après s'être préalablement entendu avec M. Chapleau, qui fait sa malle aussitôt le succès certain. On voit aussi M. Archambault se pliant à tout avec une bonne volonté qui désarme, n'apercevant aucune différence entre des terrains d'une valeur tellement inégale que les M. M. Bond, qui ne veulent rien prêter sur l'un, consentent à prêter tout ce que l'on veut sur l'autre; acceptant le dépôt au lieu de l'hypothèque, mais ne soumettant au procureur-général, selon la coutume, aucun des titres de propriété qui lui semblent cependant nécessiter une précaution si extraordinaire.

Enfin, on voit le premier ministre affectant tout le temps de l'opération l'air de la plus parfaite innocence, de la plus grande insouciance, et ne paraissant rien remarquer, ni la différence des terrains, ni l'intervention de M. Dansereau, ni la disparition soudaine de M. Chapleau, ni la conduite bizarre de M. Archambault, ni l'espèce de secret que l'on fait à M. Irvine de toute l'affaire: tout le temps il a eu les yeux fermés et les oreilles closes.

Aussi, quand le public a protesté, cela l'a surpris au dernier degré et indigné; quand M. Irvine a donné sa démission, cela l'a stupéfié; et c'est néanmoins la tête sur l'oreiller qu'il a attendu le retour de M. Robertson.

C'est à ce point qu'en jugeant par les apparences, il n'y a plus que le premier ministre et le journaliste de St. Lio, qui porte un nom vraiment prédestiné, Tarte, qui n'y voient pas clair. Si ce beau sommeil n'a pas été feint, le réveil sera cruel. M. Ouimet y perdra du coup toutes ses illusions et Tarte ses confitures."

Informations.

Nous lisons dans le National de lundi: La contestation de l'élection de feu l'Hon. Robert Cunningham, député de Marquette, Manitoba, aux Communes, vient de se terminer par le succès du pétitionnaire, M. Joseph Ryan, avocat du Portage La Prairie.

M. Cunningham avait obtenu une majorité apparente de 42 voix, mais après une épreuve légale du scrutin et le retranchement de 62 votes illégaux, le juge Wood a déclaré M. Ryan élu par 20 de majorité. M. Cunningham étant délégué, le pétitionnaire a eu franc jeu pour faire sa preuve, et n'a pas été soumis aux ennuis et aux inconvénients d'une contre-preuve.

M. Ryan est un réformiste et un ami du gouvernement actuel. Il se présentait sous les mêmes couleurs que M. Cunningham, que l'on regardait comme le candidat ministériel.

Le Moniteur Acadien nous apprend que le comté de Gloucester est toujours victime de la tyrannie et du mauvais vouloir du gouvernement local. "L'argent des chemins, dit-il, est partagé de cette façon par l'Hon. M. Young, que les partisans du gouvernement seuls puisent au bénéfice. Les membres élus le printemps dernier avaient préparé une liste pour la division des deniers votés pour l'entretien des chemins, et l'avaient expédiée au gouvernement, qui n'en fit aucun cas. Ces jours derniers, M. Kelly et M. Young, en visite dans le comté de Gloucester, se réunirent dans le bureau de ce dernier, avec quelques amis au nombre desquels figurait l'ex-député Napier, et demandèrent à M. Blanchard, qui tout naturellement ne pouvait se rendre à cette insultante démarche, et arrangèrent les choses à leur guise, sans consulter en quoi que ce soit les véritables intérêts du comté, représentés par MM. Blanchard et Barnes. Jusqu'à quand ces tripotages dureront-ils?"

Une correspondance adressée des Trois-Rivières au Courrier de St. Hyacinthe contient d'autres choses qui nous intéressent. Le nouveau collègue que Mgr. des Trois-Rivières fait construire et terminer en ce moment, est en brique et en pierre, et le plan en est tout remarquable par son élégance que par sa convenance; je n'en dirai pas davantage sur ce collège, qui fait l'ornement et l'orgueil de la cité trifluvienne comme édifice et comme institution.

Le colonel Gustave d'Otet d'Orsonnans a été créé comte romain de Pic IX, en vertu d'un bref du 26 juin dernier. M. d'Orsonnans est, croyons-nous, le premier canadien qui ait reçu cette illustration du chef de l'Église.

D'après l'Événement, le nombre des navires d'outre-mer qui sont entrés à la Douane de Québec, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 27 août, est de 797, y compris 135 des provinces maritimes. Le nombre de ceux qui ont été acquittés pendant la même période est de 712, dont 105 des provinces maritimes, ce qui laisse 85 navires dans le port. Il y en a aussi 29 dans le port de Montréal.

L'agent d'émigration de la province d'Ontario s'occupe beaucoup de faire venir des émigrés écossais pour la province de Manitoba. Il doit partir pour l'Europe sous peu, pour cette fin.

Le Manitoban dit que l'on a beaucoup exagéré les ravages des sauterelles dans la province de Manitoba. Nous sommes bien aise d'apprendre cette nouvelle.

La Banque des Marchands du Canada a dû ouvrir sa succursale à Lévis mardi, sous la direction de M. Hambermells, faisant partie autrefois de la Banque Union du Canada, à Québec.

Le Bellerophon, portant l'amiral Wellesley, est parti, vendredi dernier, de Sydney, N. E., pour Québec.

L'Etat de Connecticut se propose de donner le suffrage aux femmes, pourvu qu'elles aient une qualification foncière de \$500.

Le Great Eastern a posé jusqu'aujourd'hui 647 milles marins du nouveau câble transatlantique américain.

Nouvelles Religieuses.

La retraite ecclésiastique du diocèse des Trois-Rivières se terminera samedi matin. Elle est prêchée par le R. P. Conio, S. J.

Sa Grandeur Mgr. Crimmon, évêque d'Hamilton, est arrivé vendredi dans sa ville épiscopale. Son voyage en Europe a duré deux mois.

On lit dans le Courrier d'Outaouais: "Nos confrères du Times et du Free Press font erreur lorsqu'ils annoncent que le Révd. M. Duhamel a été nommé successeur de feu Mgr. Guigues. Nous savons, de très-bonne source, que rien de certain n'est encore connu à cet égard."

Le Journal de Québec annonce que Sa Grandeur Mgr. Percival vient de recevoir du Saint-Père une bulle qui lui confère le titre d'évêque de Bolina, in partibus infidelium. Bolina était autrefois une petite ville de l'Achaïe (ancienne Grèce).

—Les funérailles du Révérend M. O'Boyle ont eu lieu samedi dans la cathédrale de St. Marie, à Kingston.

Une foule immense y assistait. Presque tous les membres du clergé du diocèse étaient présents.

Télégraphie générale.

St. Pétersbourg, 28 août. — Le grand duc Vladimir a épousé aujourd'hui la duchesse de Mecklembourg.

Paris, 29 août. — Le président MacMahon a signé un décret ordonnant que les élections aient lieu le 4 octobre, pour toutes les vacances à l'Assemblée.

Londres, 29 août. — Un télégramme de Bruxelles adressé à la Pall Mall Gazette, annonce que le Congrès international a rejeté quatre propositions générales posées par la Russie, et toutes celles qui se rapportent aux représailles. Les délibérations se sont faites avec calme et il n'y a eu de difficultés qu'entre les délégués allemands et français.

Bruxelles, 29 août. — La dernière séance du Congrès a eu lieu hier. Tous les membres ont signé le rapport, excepté les délégués de la Grande-Bretagne et de la Turquie, qui demandent du temps pour réfléchir.

Londres, 29 août. — Les Chinois menacent la province russe de Kulja.

Madrid, 30 août. — On pense que 100,000 hommes peuvent être ajoutés à l'armée par la conscription.

Vienna, 29 août. — Le New Free Press publie le texte d'une note envoyée par le gouvernement russe, le 19 août, refusant de reconnaître l'Espagne.

La note dit que la Russie ne peut pas reconnaître un gouvernement qui n'est pas reconnu dans son propre pays; elle ne veut pas intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne, et ne favorise aucun parti. Elle communiquera avec tout gouvernement qui possède l'autorité légale et promet d'être permanent.

L'Allemagne et l'Autriche sont libres d'agir suivant leurs propres intérêts.

Madrid, 30 août. — Le général Domínguez marche au secours de Puyecorda.

Les carlistes ont fait une attaque sur la ville et ont été repoussés de nouveau avec de grandes pertes. Ils ont enterré leurs morts et paraissent se préparer à lever le siège. On rapporte que les carlistes ont subi de grandes pertes dans un engagement près de Riopel.

Londres, 31 août. — Une correspondance du gouvernement anglais et son représentant à Madrid, concernant l'affaire de Virginias, vient d'être publiée. M. McDonell, chargé d'affaires anglais, écrit à lord Derby, le 7 juillet, que le gouvernement espagnol offre à l'Angleterre de différer le règlement de ces réclamations, à cause des négociations pendantes avec les États-Unis. L'Espagne sera embarrassée si le gouvernement américain est à même de s'appuyer sur l'indemnité payée à l'Angleterre. Lord Derby répondit, le 17 juillet, que ce règlement devait être fait à un temps fixé. M. McDonell télégraphie à lord Derby, le 17 août, que Senior Couloa, ministre des Affaires Étrangères, consent à ce que l'indemnité soit réglée de suite, sous certaines réserves.

Madrid, 31 août. — Les carlistes ont livré deux assauts déterminés à la ville de Puyecorda, aujourd'hui.

Les assiégés ont été défaits et, en se retirant ils ont incendié les maisons qui se trouvaient hors des murs.

Rome, 31 août. — Le mont Etna est en éruption depuis samedi, et les courants de lave s'échappent par trois cratères. Plusieurs régiments ont été envoyés en Sicile, à cause de l'augmentation du brigandage et de la transgression générale de la loi. Des cours martiales ont été établies pour châtier promptement les violations de la loi.

QUATRE

ANNÉES DE SÉJOUR AUX CHAMPS.

(Suite.)

De retour au foyer, après avoir revu les mêmes panoramas partie de jour et partie aux clartés d'une belle lune, je puis bien dire:

Charme divin, parfum rustique, Fraîche forêt, voix du coureur, Plaisir secret, livre mystique,

moi, au moins, je vous aime et vous comprends, et aussi mon chef de file, mon artiste!... et les courses de bandes de fiers Troquois enlèveurs de chevelures, ne sont plus à redouter de nos jours au milieu de cet archipel enchante!

J'apprends le décès de M. James McGill Des. Rivière, Shérif du District de St. Jean. C'est le sixième ou le septième élève de l'École de Droit qui nous laisse depuis que je suis ici. Ce fut d'abord Eugène Brunau, fils du Juge, à Sorel; puis, à Montréal, Denis Sénécal, gendre du Commandeur Cherrier; Alphonse Prévost, fils du puissant négociant, Pascal Comie, après avoir été zouave pontifical à Rome, est mort pour la France, chef d'escouade à l'armée de la Loire. M. Uldrick Bellomare est mort à Yamachiche et je n'apprendrai que retourné à la grande ville, la mort de MM. Bédicé (Tréfid) et Desautels. C'est 26 noms déjà au nécrologe des élèves de mon École: on le voit, la Mort inexorable ne me ménage point le jet de pierres tombales.

Denis Sénécal possédait un talent d'écrivain des plus faciles. Son essai intitulé "La Poésie du Droit" fut un petit tour de force: car c'en est un que de trouver la poésie des choses dans le Droit, et cela, il l'a trouvé effectivement. Cet ouvrage; ses Notes sur l'Album de Jehin Trime décèlent une plume qui n'a besoin d'au-

cun effort, et un style qui coule comme de source.

Le 18 et surtout le 19 octobre [1871], grande chute de neige: le Dimanche, durant la grand'messe, obscurité momentanée, éclat de tonnerre.

Le mois de mars 1872 a été tel qu'il ne fut pas de mémoire d'homme, du commencement à la Semaine sainte qui le termine et qui est très-belle, ainsi que l'est le début d'avril, après la bordée de neige du jour et de la nuit de Pâques, la plus abondante de l'année, où il y en a eu paucité.

La fonte a beaucoup augmenté de valeur. McDougall & Cie., à qui on la vendait à Montréal pour 28 dollars la tonne, ne sont plus les facteurs de la compagnie, et tout ce qu'elle a en mains de fer est vendu à une maison de Toronto, qui l'envoie prendre sur Yamaska et le St. François: c'est un bénéfice d'environ 13 piastres par tonne, l'exemption des impenses de convoi mise en ligne de compte; et toutefois le fer a pris encore une valeur plus élevée.

St. Pie Deguire a déjà son municipalité et ses jurats. Un Sieur Parenteau est son premier Maire. Le député aux Communes Duguay a écrit à M. Richer, s'enquérant de la personne qu'il aurait à recommander pour tenir la Poste: l'Intendant a présenté le Sieur Cotté et le bureau s'organise.

L'hiver de cette année est l'hiver de tous les ans: c'est une page blanche.

En échange de Phalécine des égouts et du brouillard épais que je n'ai que trop aspirés, un instant retourné à la grande ville, je jouis heureusement dans cette retraite agreste de la blanche vapeur matinale de la rivière dans le vallon: gaze aquatique, voile transparent qu'épand entre les arbres l'aurore qui se baigne; nuage mystérieux, discret, complexe, qui protège encore bien des soirs mon éternel amour de la rive et de l'onde. Nous avons bien eu huit jours de véritable automne, les derniers d'août et premiers de septembre; mais à quelque chose malheur est bon: le bois de billot n'a pu tout franchir la chaudière des bûcherons; mais le gave, où l'on ne puisait plus d'eau pour boire, s'est vu tout-à-coup s'enté, que tout ce bois a descendu avec une grande rapidité et un entraînement imposant. Nous avons vu une canne que nous avions achetée d'un cultivateur entièrement blanche: à présent son plumage s'enrichit de couleurs. Elle paraît heureuse de tout ce mauvais temps à notre guise; cela me rappelle un passage de Chateaubriand:

"Nous étions Conrad ou Mailleville aidant Armand (Richelieu), à fagoter ce beau vers:

La canne s'humectait de la bourbe de l'eau."

Mais septembre et les premières semaines d'octobre ne seront sans doute que plus belles et suaves après ce caprice intempestif de la nature. Le buisson a déjà revêtu sa parure multicolore, et cette diaphane commence à orner la cime des grands arbres.

Le 3 octobre, l'Intendant a remporté un Premier Prix à l'Exhibition de Pierreville pour un poulain noir de 16 mois, très-fringant et qui paraissait conscient qu'il s'en allait à un triomphe. Ce poulain a eu une précocité étonnante, beaucoup plus étoffé qu'ordinaire à cet âge, et d'une force plus que remarquable.

Cette année notre rivière ne gèle pas l'espace d'un arpent, environ, au bas de la chaussée; nous avons là une flottille de 8 ou 10 oies et canes qui voguent avec délices en plein mois de janvier, le jour et la nuit; car on ne parvient pas aisément à les interner pour la couchée.

Le 10 juin, je vois venir d'un perron de gazon où je promène, à l'oreille du bois du neuvième rang, une belle cavalerie aux couleurs écarlates, dont le capitaine se trouve être le Dr. Comeau, de St. David, qui m'est ami. Au trot continu de son cheval, il me jette quelques paroles affectueuses comme j'en trouve qu'il précède l'évêque Lafliche, qui est attendu à St. Bonaventure d'Upton, et que suivent une centaine de voitures; combles d'hommes, de femmes et d'enfants en habits de fête. J'ai préparé les enfants de la maison pour la confirmation et rédigé le Placet des notables au sujet de la construction bien en retard d'une église; mais il ne m'a pas agréé d'allier, à leur prière, le présenter avec eux à ce prélat. Toutefois, leur Requête a été reçue avec faveur, et le temple se va construire au printemps de l'an prochain, 1874.

A continuer.

Seize pendus.

Nous avons donné une dépêche de Nashville annonçant le meurtre par une centaine d'hommes masqués, de seize nègres emprisonnés à Trenton (Tennessee) comme suspects d'avoir ourdi ou d'avoir l'intention d'ourdir un complot contre les blancs. Cette sanglante aventure est racontée avec plus de détails par une dépêche de Humboldt dont voici les termes:

L'émotion se calme dans le comté de Gibson. On pense qu'il n'y aura pas d'autre éffusion de sang. Des femmes et des enfants sont venus à Humboldt tout le jour, effrayés par le bruit répandu dans le pays que les nègres maraudeurs sur Rickettsville et avaient assassiné deux femmes. Les nègres, de leur côté, étaient terriblement alarmés, et beaucoup craignant le sort de ceux de leurs camarades enlevés de la prison de Trenton, se sont réfugiés dans les bois.

L'origine de tout ceci est une querelle, remontant à plusieurs semaines, survenue près de Rickettsville entre un blanc nommé Hale et un nègre nommé Weble, à propos d'une misérable somme de 50 cents. Depuis lors, les nègres ont proféré des menaces de violence. Samedi soir, trente ou quarante d'entre eux ont tiré sur deux jeunes gens, Monye Morgan et James Warren, qui se promenaient à cheval à 3 milles de Rickettsville. Ils n'eurent que la peur pour tout mal; mais, abandonnant leurs montures, ils revinrent par les bois dans la ville, où ils racontèrent que les nègres s'organisaient en compagnies armées. Aussitôt le constable alla capturer dans sa maison un homme de couleur, nommé Ballard, qui, pressé de questions, dit que ces noirs s'étaient organisés pour protéger le

colonel Webb contre les Ku-Klux et pour tirer vengeance de Burrell Butler, qui jouait le rôle d'espion. Le prisonnier donna aussi les noms de beaucoup de nègres, comme étant engagés dans l'organisation ou le complot.

La nouvelle de ces révélations produisit une grande émotion parmi les blancs, qui, réunis en meeting à Rickettsville, résolurent d'arrêter, comme impliqués dans l'organisation contre les Ku-Klux, les nègres dont suivent les noms:

George Green, Steve Bryant, Dan Williams, Bob Love, Dick Shaw, Dag Jameson, Hayes Peoples, Jarret Burrows, Alfred Williams et Nick Joey.

Ils furent érouvés pendant la nuit de samedi, des hommes masqués demandèrent qu'on leur livrât les prisonniers; mais sur le refus énergique du Maréchal Dugan, ils se retirèrent. Lundi, les prisonniers comparurent en justice, et, moyennant promesse d'impunité, l'un deux, Jarret Burrows, fit d'étranges révélations contre ses camarades, disant qu'ils avaient formé le complot, avec l'assentiment du président Grant, d'extirper les blancs du comté de Gibson et de se partager leurs terres, etc. Après leur interrogatoire, les prisonniers furent envoyés à Trenton pour y être érouvés.

Mardi, cent hommes masqués caviron arrivèrent à Trenton, s'emparèrent des prisonniers, les attachèrent les uns aux autres et partirent avec eux par le chemin de Huntington. Après avoir parcouru un demi-mille, six des prisonniers furent détachés avec ordre de s'en aller, attendu qu'ils étaient libres; mais à peine avaient-ils fait quelques pas qu'un commandement donné par un des hommes masqués, une volée de coups de feu fut tirée sur eux; quatre furent tués et deux blessés, dont l'un mortellement. Les autres furent emmenés deux milles plus loin, puis tués à leur tour.

Ce massacre a produit une grande indignation, même parmi la population blanche, et dans la session de la cour de circuit du lendemain, plusieurs membres éminents du barreau ont flétri la conduite sanguinaire de ces lyncheurs déguisés, et requis la Cour de prendre des mesures énergiques pour leur punition.

Terrible curagan.

La ville de Toulouse, dit l'Émancipation Belge du 5 août, vient d'être cruellement éprouvée par un épouvantable ouragan, qui a occasionné de nombreux accidents. La grêle est tombée avec une telle violence que les dégâts sont considérables. On peut dire sans exagération, que les trois quarts des carreaux ont volé en éclat. La façade du Capitole n'a presque plus de vitres intactes; au Marché Couvert, toutes celles qui font face au pont ont été brisées. Même observation pour la gendarmerie; le ciel ouvert du Palais de Justice a volé en éclats. Brisés aussi les grands carreaux du télégraphe, dans la rue Saint-Antoine, ainsi que ceux de la halle aux grains. Une foule de maisons particulières ont souffert les mêmes dégâts. La grande marquise de la gare de voyageurs, recouverte de glace de 7 millimètres d'épaisseur, a été brisée sur plusieurs points. Les ateliers éclairés par des ciels ouverts, ont été inondés. Les toitures d'un grand nombre de maisons ont été brisées, et l'eau est descendue jusqu'aux étages inférieurs à travers les plafonds.

Des plafonds se sont éroulés, des cheminées et des arbres ont été renversés. Sur les promenades, le sol est jonché de feuilles. Les jardins publics ont été mutilés; on y a recueilli plus de 700 oiseaux tués par les grêlons. Après l'orage plusieurs personnes n'ont dû sortir de leur domicile que par les fenêtres, tant la masse de grêle accumulée devant les portes était compacte et les maintenait solidement barricadées. Vingt-cinq communes ont été dévastées; les arbres sont sans feuilles, les maïs couchés, les vignes littéralement hachées. Ce spectacle est désolant. On signale plusieurs blessés, mais les renseignements permettent d'espérer qu'il n'en résultera rien de grave.

Notes Locales.

NOS ABONNÉS DES ETATS-UNIS ne doivent pas oublier qu'à partir de samedi prochain, tous ceux qui n'auront pas payé les comptes qu'ils ont reçus seront retranchés ne nos listes, et ces comptes seront remis à un avocat pour les collecter. Nous espérons que tous seront assez honorables pour acquitter ce qu'ils nous doivent, sans nous forcer d'avoir recours à ces moyens désagréables. Ils ne doivent pas oublier non plus que nous payons pour eux les frais de poste d'avance, de sorte que l'abonnement doit être payé de même.

Ainsi, nous nous attendons à une réponse sans faute cette semaine.

PROGRÈS DE SOREL. — Sous ce titre, nous avons signalé, dans notre dernier no., divers travaux considérables qui doivent bientôt être commencés à Sorel. Parmi d'elles, le Richelieu, nous avons dit qu'il était question de la bâtisse par cette Cie. d'un immense hôtel, et nous ajoutons que cet hôtel, avec ceux déjà existants, contribueraient pour beaucoup à attirer de nombreuses familles ici, et à rendre Sorel un endroit fashionable durant la belle saison. Nous n'avons pas mentionné les noms des hôtels

déjà en existence, pour la bonne raison que nous parlions non de ce qui existait déjà, mais de ce qui devait se faire. Il paraît que M. Piché, le propriétaire du nouvel hôtel de ce nom s'est formalisé de notre article, parce que nous n'avons pas mentionné particulièrement son hôtel. Il a cru y voir de la malveillance. Cette supposition est d'autant plus injuste qu'à diverses reprises, le nouvel hôtel a été mentionné dans nos colonnes.

Nous ne nous sommes pas répété pour la raison que nous venons de donner. Toute amélioration publique a nos sympathies, et nous ne voyons pas pourquoi le propriétaire de l'hôtel Piché croit que nous faisons exception pour lui. Du reste, nous nous réservons l'occasion d'une visite au nouvel hôtel lorsqu'il serait ouvert, pour en faire une mention particulière. Nous donnons ces explications en attendant, afin de faire voir que les remarques désobligeantes qui ont été faites à notre égard sont injustes.

JUDICIAIRE. — Le terme d'enquête pour ce district, commencé mardi, a été ajourné à demain. Le terme d'audition, dans les causes à la Cour Supérieure, se tiendra du 9 au 11 du courant, et dans les causes à la Cour de Circuit, du 13 au 16, sous la présidence de l'hon. juge Loranger.

RETARDEMENT. — Vu le terrible fléau de la picotte qui sévit actuellement dans la ville de Sorel, MM. les Commissaires d'Écoles croient sage et prudent, d'après l'avis de plusieurs médecins influents de cette ville, de retarder encore pendant quelques jours l'ouverture des classes des Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes.

—Petit Manuel d'Agriculture à l'usage des Ecoles, par le Dr. Hubert Larue, à vendre à la librairie de La Gazette de Sorel.

—Nous serions reconnaissant envers les personnes qui nous transmettraient les Nos. 36, 38, 46, 60, 61, 80 et 101 de La Gazette de Sorel, Vol. 17 (dernière année).

Nouvelles diverses.

—Le gouvernement fédéral fait actuellement faire de nouveaux travaux aux Piles. On répare les quais que les hautes eaux avaient emportés. — Journal des Trois-Rivières.

LE GRAND-TRONC. — La largeur de la voie actuelle du Grand-Tronc devant être rétrécie au 26 septembre, plusieurs locomotives adaptées au nouveau système sont arrivées à Montréal. Quelques-unes ont été construites à Hamilton et d'autres d'un nouveau genre sortent des manufactures américaines. Elles ont trois paires de grandes roues fondées pour une voie étroite, et favorisent beaucoup la marche de la machine sur les nivellements difficiles entre Richmond et Island Pond. Le convoi de Québec passera pour la dernière fois sur la voie large dans la soirée du 24 septembre. — Événement.

LE VIEUX FORT CHAMBLY. — Nous apprenons que la société des antiquaires de Paris, France, s'occupe à prélever une souscription pour acheter le vieux fort Chamby, Québec, dans le but de le faire réparer. Le gouvernement canadien, naturellement, se réservera le droit d'en reprendre possession quand la propriété sera requise pour fins militaires ou autres utilités publiques. Cette idée doit son origine principalement à la publication dans les journaux français du poème de M. Benjamin Sulte, dont une copie, traduite par Mlle McEyer, a paru, il y a quelques années, dans le "Stewart's Quarterly Magazine." — Idem.

—Le Free Press, d'Outaouais, annonce que l'on a découvert un lac à 15 milles d'Outaouais, du côté de la province d'Ontario. Il a six milles de longueur sur un demi-mille environ de largeur; on y rencontre plusieurs baies et îles. Il abonde en poissons de toutes sortes.

NAUFRAGES. — Le nombre de naufrages arrivés pendant la semaine terminée le 15 août, est de 16. Total des naufrages pour cette année: 1,133.

INHUMANITÉ. — Le coroner Croker vient de faire dans la maison industrielle (House of Industry) des Cinq Points, une enquête qui a révélé des faits de barbarie révoltants de la part d'un des professeurs de cette institution, nommé Charles Bernhard. Un petit italien de 5 ans, Giuseppe Angelino Dussor, enfant timide, faible et malade, était depuis 3 mois pensionnaire de la House of Industry. Lundi dernier, il fut attaqué subitement d'un commencement de dysenterie visible. Charles Bernhard, au lieu de l'envoyer à l'infirmerie, lui fit prendre un bain, après lui avoir préalablement administré une sévère correction avec un rotin. Sorti du bain, le petit malade fut conduit au réfectoire avec ses camarades, mais, pendant le déjeuner, il eut une seconde attaque, qui lui valut de nouveaux coups de rotin et un nouveau bain. Quand il fut ramené, il tremblait de tous ses membres et n'avait plus la force de se tenir debout. Le professeur Bernhard, reconnaissant seulement alors que le rotin était un mauvais remède, fit porter le malade au lit. Il se laissa faire sans dire un mot.

Du reste, depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, il a déserré les lèvres qu'une fois, quand sa mère, prévenue, est accourue à son chevet. "Est-ce vous, maman?" a-t-il dit sans ouvrir les yeux. La pauvre femme, affolée de douleur, a fait transporter l'enfant chez elle, au no. 48, Park street. Il est mort pendant la nuit.

Le médecin qui l'avait soigné, remarquant que ses membres châtifs étaient tout noirs de coups, a prévenu le coroner, qui est allé dans la House of Industry avant que les professeurs, qui ne se doutaient de rien, eussent le temps de faire la leçon aux enfants. Ceux-ci étaient assemblés dans la salle d'école.

Le coroner y est entré et a demandé à brûle-pourpoint aux élèves lesquels d'entre eux avaient vu battre le petit Dusser. Une douzaine se sont levés aussitôt, et c'est par leurs témoignages, parfaitement concordants, que l'on a reconnu les faits résumés ci-dessus.

MARCHÉ MONÉTAIRE. Ouvert à 109 1/2 et fermé à 110. Greenbacks achetés de 9 1/2 à 9 3/4 et vendus de 9 à 9 1/2.

MARCHE DE SOREL. CORRIGÉ PAR LE CLEF DU MARCHÉ POUR "La Gazette."

Table with 3 columns: Item, Price, and Unit. Includes items like Pois, Avoine, Sarrasin, Fleur de campag, etc.

La cession, si fréquente et si funeste, est regardée comme le grand fléau de notre race; cependant, à leur origine, toutes les maladies des pommons peuvent être efficacement arrêtées par l'emploi des Poudres de Bryon pour les Pommons.

A. M. James I. Fellows - Monsieur: Nous sommes heureux de dire que la vente de votre Strop a été très-grande durant ces deux dernières années.

THÉODORE METCALF & Co.

UN ARTICLE VRAIMENT BON - Nous prendrons la liberté d'attirer l'attention de tous les intéressés sur un article dont le mérite est indubitable, et dont nous conseillons l'essai à tous ceux qui ont besoin d'une préparation semblable.

ARCHD. JOHNSTON.

DECÉDÉE. Lundi soir, le 31 août dernier, à la résidence de Mme. Phillips, après une maladie de 24 heures, Dame Olivia Armstrong, veuve de feu Ed. Langvin, âgée de 71 ans.

Acte concernant la faillite 1869. En l'affaire de HONORE Sr. PIERRE, carrossier et commerçant de la paroisse de St. Zéphirin de Courval.

FAILLI. Le failli m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la résidence et siège des affaires du failli, en la paroisse de St. Zéphirin de Courval, le VINGT-UNIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

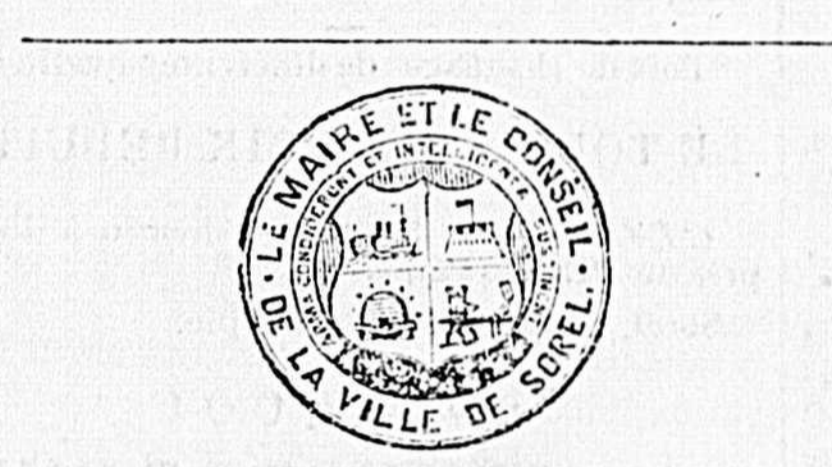
V. GLADU, Syndic-Prévoisier. St. François du Lac, 31 août 1874. -6ins.

A louer. PLUSIEURS MAISONS ET MAGASIN A LOUER, par FR. LABELLE. Sorel, 1er septembre 1874.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. Cour de Circuit. Le trente et unième jour d'août mit huit cent soixante et quatorze. (DURANT LA VACANCE) No. 8986. HUBERT DROLET, bourgeois, de la ville de Sorel, dans le District de Richelieu, Demandeur.

JEAN-BAPTISTE ETHIER, cultivateur, de la paroisse de Ste. Victoire, dans le dit District de Richelieu, Défendeur. IL EST ORDONNE, sur motion de A. Germain, Esq., avocat du demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Pierre Beaulac, huissier juré de la Cour Supérieure pour la province de Québec, exerçant dans le District de Richelieu, écrit au dos du bref de nomination émis en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile en cette Province et ne peut être trouvé dans ce District de Richelieu, que le dit défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié en la ville de Sorel, appelé The Pilot, et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles publié en la ville de Sorel, appelé La Gazette de Sorel, notifié de comparaître devant cette Cour, et lui de répondre à la demande du dit demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

[Certifié.] A. N. GOVIN, G. C. C. Sorel, 3 septembre 1874. -2ins.



AVIS. TAXE DE L'EAU.

Les contribuables qui s'acquitteront entre le 1er et le 15 Septembre, obtiendront un escompte de cinq pour cent.

Une règle sera établie à l'effet de diviser la taxe payable par les locataires, en deux paiements, de manière à concorder avec les termes de louage, mais sans aucun escompte, et tous retardataires pour le premier paiement, ne pourront s'acquitter autrement qu'en un seul paiement, après le 15 Octobre prochain; à partir du dit 15 Octobre l'eau, sera détournée et l'approvisionnement cessera, sans autre avis.

La taxe de l'eau sera exigée pour toute et chaque maison ou partie de maison telle qu'occupée: chaque famille étant assujétie au paiement de l'eau, d'après les règlements. Le reçu donné indique le Numéro de la maison, et si les propriétaires et locataires de maisons désirent s'entendre pour obtenir un acquit total pour l'année, afin de profiter de l'escompte, la chose serait un avantage mutuel.

(Par ordre.) JNO GEO. CREMASSA, Jnr., Secrétaire-Trésorier

HOTEL-DE-VILLE, Sorel, 23 août 1874.

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE SOREL.

Les 50 et 51ème appropriations dans la classe A; les 18 et 19ème dans la classe B; les 9 et 10ème dans la classe C, seront moitiés tirées au sort et l'autre moitié vendues à l'enchère, jeudi, le 10 septembre courant, au lieu ordinaire, en la ville de Sorel, à 7 1/2 h. P. M.

(Par ordre.) J. HORACE ROY, Asst. Secr.-Trés.

Sorel, 1er Septembre 1874.

RARE CHANCE! A louer.

Cette magnifique maison en brique servant à la fois comme magasin et comme résidence privée, située dans une des meilleures places d'affaires, à l'encoignure des rues Charlotte et Prince, et actuellement occupée par le soussigné pour les fins du commerce d'épicerie. Au nombre des dépendances se trouve une boulangerie, pourvue d'un four pouvant contenir 150 pains.

S'adresser, sur les lieux, à ARCHD. JOHNSTON. Sorel, 3 sept 1874.

Rentrée des Classes.

Les parents sur le point de mettre leurs enfants dans les maisons d'éducation, trouveront les objets nécessaires, tels que petits lits en fer, boîtes à toilette, gobelets et cuillères argentées, coutellerie, etc., au nouveau magasin, No. 652, rue Craig, près de la rue Bleury.

MEILLEUR & Cie.

Les soussignés offrent en vente le plus nouveau modèle de passage le Golden Light. Ce modèle combine tous les avantages des patrons les plus récents, est parfait en tous points, économique et facile à régler. Ils ont en outre le plus grand assortiment possible réuni dans un seul magasin. Les prix seront des plus modérés et une visite au nouveau magasin,

No. 652 RUE CRAIG, PRÈS DE LA RUE BLEURY, ne manquera pas d'être satisfaisante. MEILLEUR & Cie.

Les nouvelles machines à laver de Dunnet et les Tordeuses de Budey sont ce qu'il y a de plus perfectionné en vente au nouveau magasin de

MM. MEILLEUR & Cie., No. 652 RUE CRAIG, PRÈS DE LA RUE BLEURY. 1er Septembre 1874.

CHAUSSURES!! CHAUSSURES DE TOUTES SORTES CHAUSSURES AU MAGASIN DE A. CONLIN.



Vous trouverez l'assortiment le plus varié, le mieux choisi et le plus riche qu'il soit possible de voir à SOREL.

Ses prix seront, comme par le passé, plus bas qu'à tout autre établissement. Venez faire une visite avant d'acheter, et vous aurez à votre choix et serez certains de payer meilleur marché qu'ailleurs.

A. CONLIN, PLACE DU MARCHÉ, SOREL. Sorel, 28 Mars 1873.

GRANDE VENTE Par Souscription DE MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER. DE LA VALEUR DE \$100,000

et de la nature de celles qui sont constamment en usage dans toutes les familles.

Depuis cinquante jusqu'à cent cinquante par cent à meilleur marché que dans les Magasins de détail.

Toutes les marchandises sont expédiées sans retard, et payables sur livraison, mais pas avant qu'elles aient été examinées.

Tous les articles portés sur la liste se vendent une piastre chacun, et ne doivent être payés qu'après qu'ils ont été examinés par les acheteurs, et qu'ils s'en trouvent satisfaisants.

Ce système est très populaire, et donne toujours une entière satisfaction. Des listes de marchandises sont fournies gratuitement, sur demande.

Nous avons besoin d'agents dans chaque ville, village et comté pour la vente de nos marchandises. Des personnes âgées ou jeunes, de l'un ou l'autre sexe, peuvent prendre des ordres et réaliser de bons salaires. On recevra des échantillons gratuits en s'adressant à

KLEREMONT, DANIELS & Co., 235, Rue Notre-Dame, MONTREAL, P. Q. Sorel, 11 août 1874. -1in.

Université Laval. Les cours de l'Université Laval commenceront MERCREDI, le 9 SEPTEMBRE prochain. Les pensionnaires rentrent la veille.

P. ROUSSEAU, Ptre., Sec. U. L. 28 août 1874. -2ins.

L'entrée des Elèves. Des Sœurs de la Présentation de St. Ours, se fera MARDI, le 8 SEPTEMBRE courant. St. Ours, 1er Septembre 1874. -2ins.

A Louer. Plusieurs bons logements à louer. S'adresser au soussigné. CYRILLE LABELLE. Sorel, 30 août 1874.

ProVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. Acte de Faillite de 1869.

COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de RAPHAEL LEBLANC, FAILLI.

VENDREDI, le NEUVIÈME jour d'OCTOBRE prochain, le failli demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

PAR MATHIEU & GAGNON, Ses Procureurs ad litem. Sorel, 29 août 1874. -12ins.

Propriété à vendre. La propriété occupée par Mme. Gayoux, et sise rue du Roi. Cette propriété se compose d'un lot de 66 pieds de front sur 132 pieds de profondeur, avec bâtisses. Son site est très-avantageux, étant à peu près au centre de la Ville et sur une des principales rues.

Vendu pour argent comptant. S'adresser au Secrétaire-Trésorier. Hôtel de Ville Sorel, 17 juil. 1874.

Vin de Messe! Vin de Messe!! N. H. GEARY. A le plaisir d'annoncer aux Messieurs du Clergé, aux Fabriques, et Communautés Religieuses qu'il vient de recevoir en dépôt, un vin de Messe importé directement de Sicile par une des premières maisons canadiennes de Montréal, qui vendra par 5 gallons, ou au quart au taux de \$1.50 le gallon avec certificat produit de l'Évêché de Montréal.

Les familles, peuvent se procurer ce vin au même prix. Sorel, 2 Juillet 1874.

ATTENTION! DEMARRAGERY. A. D. LAFRENIERE

Profite de son déménagement pour remercier ses nombreuses pratiques de la ville et de la campagne et le public en général, de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son magasin, et les informer qu'il a transporté son magasin de Bijouteries dans le magasin ci-devant occupé par

Mme AUGUSTIN LAVALLÉE, VANCONNIÈRE, EN FACE DU MARCHÉ, où le public trouvera constamment un assortiment des plus complets de Montres, Horloges, Bijouteries, Parfumeries, articles de Fantaisie, Violons, Concertinas, Accordéons, Picolos, Flûtes, Etc.

AUSSI: Un magnifique assortiment de Pipes en écaille de mer, Bois, Caoutchouc, Plagues à tabac, Cigars, Etc., Etc., Peignes, Brosses, Coutellerie, Etc., Etc., et un grand nombre d'autres marchandises.

N'oubliez pas la place: No. 10, Rue Augusta, No. 10.

TORTE VOISINE DE Wm. KELLY, EN FACE DU MARCHÉ. CHEZ

A. B. LAFRENIÈRE, HORLOGER ET BIJOUTIER. Sorel, 6 Juin 1874.

ACTE DE FAILLITE DE 1869. En l'affaire de SAMUEL LEWIS, commerçant, de la paroisse de St. Pie de Deguire, FAILLI.

Le failli m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la résidence et siège des affaires du failli, en la paroisse de St. Pie de Deguire, LUNDI, le SEPT SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

V. GLADU, Syndic-Prévoisier. St. François du Lac, 17 août 1874. -6ins.

VENTE SANS RESERVE!! 700,000 p'eds de bois de choix. Pin et Pruche, 1, 1 1/2, 1 3/4 et 2 pouces; 250,000 de bonnes eulls; 40 cadres (frames) de cages.

Le soussigné informe les menuisiers, entrepreneurs de bâtisses et le public en général qu'il vient de recevoir une consignment de bois de toutes descriptions d'une maison d'Ottawa, et qu'il en attend une autre plus considérable, sous peu de jours, de deux autres maisons.

Ses instructions sont de vendre ce bois en gros et en détail, sans aucune réserve, à 30 pour 100 au-dessous des prix ordinaires, afin d'assurer une vente immédiate.

Le Clos est situé sur la rive Nord du Richelieu, vis-à-vis le moulin Sheppard. S'adresser au soussigné chez Narcisse Paul. WILLIAM H. CARTER. Sorel, 22 août 1874.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. La société qui a existé entre les soussignés sous le nom de "Rivard & Joubert," a été dissoute ce jour de consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par Jos. Joubert. T. T. RIVARD, JOS. JOUBERT. St. Pie de Deguire, 15 août 1874. -1in.

ACADEMIE COMMERCIALE DE ST. FRANÇOIS DU LAC. Les classes dans cette institution s'ouvriront le 1er Septembre prochain. PROGRAMME. 1o. Tout ce qui doit s'enseigner dans les écoles modèles fait partie de l'enseignement, qui se fait dans les deux langues.

2o. Le cours commercial d'après la méthode du Collège d'affaires de Bryant & Stratton de New-York comprend entre autres matières: LA COMMISSION EN GROS ET EN DÉTAIL, le COMPTAGE, les OPÉRATIONS DE BANQUE, AGENCES DE SOCIÉTÉ et affaires de commerce en général, l'ARITHMÉTIQUE dans toutes ses parties, FRACTIONS DÉCIMALES, POURCENTAGE, INTÉRÊT, etc., calcul mental, etc., etc.

Pension, soin du linge compris par mois... \$10. La musique et le chant sont enseignés extra à des conditions libérales, qui seront connues en s'adressant à MME. O. H. COUTU, Directrice de l'établissement. St. François du Lac, 20 août 1874. -1in.

MOULIN A SCIE ET MANUFACTURE DE PORTES, JALOUSIES, OU PERSIENNES, CORNICHES, MOULURES, ETC.

Les soussignés informent le public qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous les ouvrages ci-haut mentionnés, et que le tout sera fait avec du bois bien sec et à meilleur marché qu'à Montréal.

Ils auront constamment en mains toutes espèces de Bois Blancs et Embourvés, ainsi que du Bois de Charpente qu'ils vendront à des prix très-réduits. GARETTE, VIGNÉAU & Cie., SOREL. Sorel, 1er Mai 1874. -1in.

ACTE DE FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de JOSEPH FORCIER, Navigateur, de la Paroisse de St. Aimé, FAILLI.

Mercrèdi, le Neuf Septembre prochain, le Failli fera application à la dite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte. JOSEPH FORCIER, Par J. B. BROUSSEAU, Son Procureur ad litem. Sorel, 20 juillet 1874. -13 ins.

Acte Concernant la Faillite de 1869. En l'affaire de JOSEPH alias JONAS LABREQUE, commerçant de la paroisse de St. Thomas de Pierreville, FAILLI.

Le failli m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la résidence et siège des affaires du Failli, à St. Thomas de Pierreville, MARDI, le PREMIER SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

V. GLADU, Syndic-Prévoisier. St. François du Lac, 14 août 1874. -6ins.

ACTE DE FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de LOUIS JOSEPH VIGENT, FAILLI.

Le soussigné, A DOLPHE GERMAIN, avocat et syndic officiel du comté de Richelieu, de la ville de Sorel, a été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois, et sont de plus notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 18 Rue George, en la ville de Sorel, MERCREDI, le SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour l'interrogatoire public du failli, et pour le règlement des affaires de la faillite en général. Le failli est notifié d'y assister.

Les créanciers qui ne se présenteront pas à l'interrogatoire public, seront réputés avoir renoncé à leurs droits. A. GERMAIN, Syndic. Sorel, 10 août 1874. -6ins.

ARGENT COMPTANT. A vendre à l'enseigne de la Grosse Botte au No. 18 RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ PRINCIPAL.

J. A. E. GENEREUX. HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR Bureau à Berthier (Ville).

150 GRAVURES de 36 x 24 pouces représentant toutes espèces de scènes, portraits, tableaux, etc.

VINEGAR BITTERS. GRATIFIABLES. PURELY VEGETABLE. FREE FROM ALCOHOL. DE WALKER'S CALIFORNIA VINEGAR BITTERS.

No Person can take these Bitters according to directions, and remain long unwell, provided their bones are not destroyed by mineral poison or other means, and vital organs wasted beyond repair.

Bilious, Remittent and Intermittent Fevers, which are so prevalent in the valleys of our great rivers throughout the United States, especially those of the Mississippi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, and many others, with their vast tributaries, throughout our entire country during the Summer and Autumn, and remarkably so during seasons of unusual heat and dryness, are invariably accompanied by extensive derangements of the stomach and liver, and other abdominal viscera.

Fortify the body against disease by purifying all its fluids with VINEGAR BITTERS. No epidemic can take hold of a system thus fortified.

Dyspepsia or Indigestion, Headache, Pain in the Shoulders, Coughs, Tightness of the Chest, Dizziness, Sour Eructations of the Stomach, Bad Taste in the Mouth, Bilious Attacks, Palpitation of the Heart, Inflammation of the Lungs, Pain in the region of the Kidneys, and a hundred other painful symptoms, are the offsprings of Dyspepsia.

Serofula, or King's Evil, White Swellings, Ulcers, Erysipelas, Swelled Neck, Goitre, Serofulous Inflammations, Indolent Inflammations, Mercurial Affections, Old Sores, Eruptions of the Skin, Sore Eyes, etc.

For Inflammatory and Chronic Rheumatism, Gout, Bilious, Remittent and Intermittent Fevers, Diseases of the Blood, Liver, Kidneys and Bladder, these Bitters have no equal. Such Diseases are caused by Vitiating Blood.

Mechanical Diseases.—Persons engaged in Paints and Minerals, such as Plumbers, Type-setters, Gold-beaters, and miners, as they advance in life, are subject to paralysis of the Bowels. To guard against this, take a dose of WALKER'S VINEGAR BITTERS occasionally.

For Skin Diseases, Eruptions, Tetter, Salt-Rheum, Blotches, Spots, Pimples, Pustules, Boils, Carbuncles, Ring-worms, Scald-head, Sore Eyes, Erysipelas, Itch, Scars, Discolorations of the Skin, Humors and Diseases of the Skin of whatever name or nature, are literally dug up and carried out of the system in a short time by the use of these Bitters.

Pin, Tape, and other Worms, lurking in the system of so many thousands, are effectually destroyed and removed. No system of medicine, no vermifuges, no anthelmintics will free the system from worms like these Bitters.

For Female Complaints, in young or old, married or single, at the dawn of womanhood, or the term of life, these Tonic Bitters display so decided an influence that improvement is soon perceptible.

Cleanse the Vitiating Blood whenever you find its impurities bursting through the skin in Pimples, Eruptions, or Sores; cleanse it when you find it obstructed and sluggish in the veins; cleanse it when it is foul; your feelings will tell you when. Keep the blood pure, and the health of the system will follow.

W. H. McDONALD & CO., Wholesale and Retail Druggists and Chemists, 250 Rue St. Paul, Montreal.

ADRESSES D'AFFAIRES. L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA.

J. N. MONDOR, NOTAIRE, No. 6, RUE PHIPPS, Près de chez D. Z. GAULTIER, ECR., AVOCAT N. B.—M. Mondor prêtera une attention spéciale aux agences de collections que l'on voudra bien lui confier.

J. B. Brousseau, AVOCAT. A transporté son Bureau au No. 32, Rue George, ancienne résidence du Dr. Béliveau.

C. HARPIN, AVOCAT, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL, P. Q.

M. Harpin se charge de collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, et suivra la Cour du Magistrat pour St. Ours, où il se rendra régulièrement deux fois par semaine, au Bureau de M. Bruno Mongeon, notaire, le Dimanche et le Mercredi.

Chs. J. C. WURTELE, B. C. L. AVOCAT. BUREAU SEIGNEURIAL, RIVIERE DAVID. St. David, 6 Septembre 1873.—un.

Baby, McConville & McConville, AVOCATS, JOLIETTE.

BUREAU A BERTHIER PAR I. A. McONVILLE. 7 août 1874.—sm.

Dr. A. GLADU, No. 34, RUE SOPHIE, deuxième porte au Sud-Ouest de la demeure du Dr. Jousseux.

Dr. HEROUX, DENTISTE. Dents extraites sans douleur au moyen du gaz hilarant. Fausse dents posées avec exactitude. No. 42, RUE DU ROI. Sorel, 22 août 1874.—1 an.

ENSEIGNE DU Cadenas d'Or. Ferronnerie, Coutellerie, Articles d'éclairage, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Couchettes en fer battu, Poèles de cuisine et de passage, à bois et à charbon. Aussi agent du célèbre Spécifique pour nettoyer les égoûts, fontaines, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc. L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CRAIG. Montréal, 26 juillet 1872.—1 an.

MAGASIN de PEINTURE. HUILES, Etc., Etc. Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour la terre, Lampes, Cheminées de Lampes, MONTREAL 259, RUE ST. PAUL. Près de la Rue St. Vincent.

A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc. Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes Peintures, vernis, qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix. J. T. LETOURNEUX. 28 Juillet 1871.—un.

CHANGEMENT. HOTEL PICHE. Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public voyageur, qu'il a fait l'acquisition de BLOCK BUTTERY, situé à l'encoignure des Rues Augusta et du Roi, sur la Place du Marché, et devant occupé par Messrs. Sénécal et Frère, et qu'il ouvrira le ou vers le 1er Août prochain, une Maison sous le nom de "HOTEL PICHE."

Il est en ce moment occupé à y faire ajouter un quatrième étage, sous forme de toit français, et à y faire les changements nécessaires, avec toutes les améliorations modernes propres à en faire une maison de première classe. Il espère qu'il aura le même encouragement dans cette nouvelle maison qu'il a eu dans l'autre. Ses prix seront à peu près les mêmes. HUBERT PICHE. Sorel, 23 mai 1874.—jno

MODE D'ETE. POUR 1874. Place ou Place MARCHÉ ou MARCHÉ SOREL. SOREL.

Le soussigné fournit aux personnes qui le désirent, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin. A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—1 an.

BRASSERIE De Sorel. PREFONTAINE & PETTIGREW, étant devenus propriétaires de cet établissement bien connu, et lui ayant fait subir de nouvelles améliorations qui les mettent en état de produire un article dans ce genre qui ne peut être surpassé par aucun autre établissement, offrent au commerce et aux familles des produits supérieurs en qualité à tout ce qu'on y a jusqu'ici manufacturé. Comptant sur l'encouragement du public, les nouveaux propriétaires ont le plaisir de lui annoncer qu'ils auront toujours à la disposition de leurs pratiques une grande quantité de BIÈRE ET PORTER de première qualité, en tonnes, en barils de 60—30—20—10—5 gallons et en bouteilles.

Tout ordre de la campagne ou d'ailleurs adressé à Prefontaine & Pettigrew, Brassiers sera promptement et soigneusement exécuté. Tout produit de l'établissement sera livré aux magasins, hôtels, bitaux à vapeur, charri, et au domicile des familles dans la ville de Sorel, sans charge extra. Toute vente sera faite pour argent comptant, à moins d'arrangements contraires avec les propriétaires. MM. Prefontaine & Pettigrew s'occuperont eux-mêmes de la vente de la bière, des achats de grain, de la réception des ordres pour envois, de la collection de comptes, et de toutes autres affaires concernant l'établissement. Nous avons nommé M. Duhamel notre agent pour la vente de la bière, et pour collection de comptes. PREFONTAINE & PETTIGREW. Sorel, 19 Nov. 1873.—1 an.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte—SOREL. Là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier. On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions. Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrage en fer garantissant être de la meilleure qualité possible; réparation de Bouilloires et tout autre ustensile. Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public. Augustin Portelance. Sorel, 15 Octobre 1862.—1 an.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER. Sorel, Informe le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de VOITURES D'HIVER ET D'ETE, faites avec toute l'élegance possible et d'après les modèles les plus recherchés. Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il se complait sur un encouragement libéral la part de tout le public, et il espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix sont modérés, et ses conditions faciles. Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'adressent de visiter l'établissement de ELZEAR DROLET, Rue Craignon, Sorel 10 juillet 1873.—un.

LISEZ CECI : NOUS DONNONS QUELQUES Certificats P A R M I 1,500 AUTRES QUE

Nous avons en notre possession. LA PLUS Grande découverte du Siècle. Ecoutez la voix du peuple ! Elle remercie Dieu ! Montréal, 9 avril 1874.

DEVINS & BOLTON.—Messieurs : S'il vous plaît, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. J'ai souffert du rhumatisme pendant les deux dernières années. Trois bouteilles de votre médecine m'ont guéri complètement. Je l'ai déjà recommandé à plusieurs amis qui étaient servis inutilement de médecins. Je déclare hautement que votre médecine m'a complètement rendu la santé. Votre serviteur, JACQUES PAQUETTE, Commis, No. 235 rue St. Jacques. Le recommander à ses amis. Montréal, 3 avril 1874.

DEVINS & BOLTON.—Messieurs : S'il vous plaît, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. J'ai souffert du rhumatisme pendant les deux dernières années. Trois bouteilles de votre médecine m'ont guéri complètement. Je l'ai déjà recommandé à plusieurs amis qui étaient servis inutilement de médecins. Je déclare hautement que votre médecine m'a complètement rendu la santé. Votre serviteur, F. V. GAUTHIER, No. 372 rue Notre-Dame. Souffrant depuis 6 ans. Montréal, 16 mars 1874.

DEVINS & BOLTON.—Messieurs : Je désire faire connaître que j'ai souffert pendant les six dernières années d'un rhumatisme aigu, et qu'il m'a été servi de deux bouteilles de votre DIAMOND RHEUMATIC CURE, je suis revenu à la santé ; je suis maintenant mieux que je n'ai été depuis de longues années. Je demeure, W. A. TAYLOR. Témoin : Alfred W. Hutchinson, "Montreal House."

FAITES CIRCULER CECI : Montréal, le 24 avril 1874. MM. DEVINS & BOLTON.—Messieurs : Sans que vous me le demandiez, je veux rendre témoignage en faveur du précieux "Diamond Rheumatic Cure." Pendant tout le dernier hiver, j'ai beaucoup souffert de cette maladie si générale et douloureuse, le rhumatisme. Ayant entendu parler des guérisons merveilleuses opérées par le DIAMOND RHEUMATIC CURE, je me suis avisé de m'en procurer une bouteille. Ce que j'ai fait, qu'il me suffise de dire que j'ai fait usage de ce remède sans la moindre confiance dans ses bons résultats. Après en avoir pris moins d'une demi-bouteille, je me suis trouvé complètement guéri. Depuis cette époque, plus de quatre semaines se sont écoulées et je suis encore bien, sans aucune douleur et sans aucun indice du retour de la maladie. Par amour pour l'humanité souffrante, faites connaître à tous, les heureux résultats que m'a procurés l'usage du "Diamond Rheumatic Cure." Votre dévoué J. B. Buss, Commerçant d'huîtres et de fruits, 128, rue St. Jacques

Des milliers d'êtres faibles, malades et souffrants ont été changés par l'usage de ce remède de mourants en hommes forts, bien portants et heureux ; et ceux qui souffrent ne peuvent avoir aucune raison de ne pas en faire l'essai. Ce remède est en vente chez tous les pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Général pour la Province de Québec. Prix, \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00 6 juin 1874.—un.

AVIS AUX NOTAIRES. A VENDRE. Deux portes en fer pour voutes ; elles sont doubles et portent serrures brevetées. Conditions faciles ; s'adresser à ce bureau. Sorel, 4 août 1874.—jno.

SIROP COMPOSE D'HYPONPHOSITE DE FELLOWS. Le pouvoir d'arrêter la maladie qu'a cette préparation, a été honorablement reconnu par la faculté médicale partout où son introduction a eu lieu, et le débit de plus en plus grand qui s'en fait est le meilleur garant de l'estime que le public lui accorde. Le Sirop guérit la Consommation Pulmonaire à son premier et second degrés ; il soulagea beaucoup le malade et prolongera sa vie lors même que la Consommation en est rendue à son troisième degré. Il mettra fin à l'asthme et fera cesser la Bronchite, la Laryngite, la Toux et les Rhumes. Il combattra avec succès toutes les maladies provenant du manque d'Action Musculaire et de l'affaiblissement du Système Nerveux, telles que l'Engorgement du Foie, l'Engorgement de la Rate, le Jaunissement, le Rachitisme, l'Action faible et irrégulière du Cœur, le Paralyse ou partielle ou générale, et l'Aphasie ou Parésie de la Voix, ainsi que la Lencéolite, le Choléra et l'Anémie, et il rendra le sang à son état naturel et à son état normal. A VENDRE CHEZ LES PHARMACIENS. PRIX : \$1.50 PAR BOUTEILLE ; SIX POUR \$7.50. JAMES I. FELLOWS, Chimiste, St. Jean, N. B. Sorel, 1er août 1874.—4m.

MOULINS A COUDRE. Le soussigné informe le public qu'il vient d'être nommé agent pour les célèbres Moulins à Coudre de CLEMEX et de HOWE. Ces moulins sont des plus complets et ne sont surpassés par aucun autre. Les prix en sont très-modérés. On les pourra acheter payables à la semaine, au mois, ou comme on le voudra. Venez et vous verrez, C. MONGEON, MARCHAND. Sorel, 22 août 1874.—jno.

WURTELE & BEULAC MARCHANDS DE Bois de Sciage, Bois de Dimension et Bois de hantfrage. Ils ont toujours en mains : Bois de Sciage de Pin, Epinette et Fruche, de toutes descriptions. Bois de dimension d'Epinette et Fruche de différentes épaisseurs et longueurs. LATTES ET BARDEAUX SCIÉS. PIQUETS DE CÈDRE ET PLANCHES A CLOTURES. Bois de chauffage de différentes qualités. HE TOUT A DES PRIX REDUITS. CLOS.—Au dépôt du chemin à lisses, près de l'Eglise Paroissiale. Sorel, 24 décembre 1873.—jno.

POURQUOI RUINER VOTRE VUE EN VOUS SERVANT DE LUNETTES COMMUNES, LORSQUE VOUS POUVEZ ACHETER LES CELEBRES LUNETTES PERFECTIONNEES DE LAZARUS, MORRIS & Co. LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ J. H. WRIGHT, BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES A COUDRE qui ont remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale, BAZAR CANADIEN—SOREL.

Elles sont recommandées par la Faculté pour la Purité des Matériaux, leur Fini Brillant et leur Vertu Fortifiante, et sous ces divers rapports, elles surpassent toutes les autres, et durent plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Ainsi, elles sont les plus économiques et les meilleures. Chaque paire est garantie. A UX JEUNES ET AUX VIEUX. N. B.—Toute famille devrait posséder une Paire de nos Conserves des Yeux Entunées, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante, les transitions et les yeux affaiblis. ON N'EMPLOIE PAS DE COLPORTEURS. LAZARUS, MORRIS & Co., MONTREAL. —A U S S I— Un grand assortiment d'autres lunettes communes de PIERRE ECOSAISE. On peut se procurer à ce magasin des lunettes du prix de 15 cts. à \$5. CHEZ J. H. WRIGHT Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00. Sorel, 15 Janvier 1874.

A VENDRE. Le soussigné offre en vente, à des conditions raisonnables, un emplacement et demi de terrain situé en cette ville, sur la RUE AUGUSTA, vis-à-vis la propriété de M. ANDRE CHAPDELAIN. Deux maisons en bon ordre sont grigées sur ce terrain. L'une, propre au commerce, est pourvue d'une cave convenable, et accompagnée des dépendances suivantes : hangar, remise, glacière et écurie ; l'autre sert de maison privée. On pourra acheter séparément soit la première maison bâtie sur un lot complet, soit la seconde avec le demi-lot restant, ou bien le tout ensemble. S'adresser sur les lieux à CHARLES CLEMENT. Sorel, 2 juin 1874.

FONDERIE "SOREL," PAR J. O. BELLEROSE, Ancienne boutique de Ponbriand & Bellerose No. 6, Rue Sorel, SOREL. A cet établissement on se charge de toutes espèces d'ouvrages, tels que Engins pour Bateaux à vapeur Engins pour Moulins BOULLOIRES, Et toutes réparations dans ce genre d'ouvrages. —A U S S I— Constamment en mains Tubes en fer pour la Vapeur, l'Eau et le Gaz de 1.8 à 4 pouces de Diamètre. Fixtures pour Tubes en fer ; Fixtures en Bronze ; Tuyaux et autres instruments. Packages en Caoutchouc ; do. en Chanvre et en Lin, do. patent Soap Stone Jauges pour vérifier la Pression, Anglaises et Canadiennes ; Tubes en Verre (écossais) pour les Jauges à eau. Cuivre, Etain, Zinc et Antimoine en lingots. Sorel, 12 Déc. 1873.—1 an.

A vendre ou à louer. Une magnifique maison en brique à deux étages, située sur la Rue Sophie, No. 36. S'adresser à DAME (VEUVE) PEARCE. Sorel, 25 août 1874.—jno.

Hercule Lafontaine, ORFÈVRE ET BIJOUTIER, Sorel, 1er août 1874.—3m.

A l'honneur d'informer le public en général qu'ayant laissé le magasin de Mr. J. H. Wright, il s'installe, LE 10 AGOUT COURANT, dans le magasin appartenant à M. N. Rajotte et ci-devant occupé par Mr. D. Johnson, orfèvre. Il aura constamment en mains un assortiment complet et varié de Montres, Chaînes de Montre, Bagues, Epinglettes, Pendants d'Orfèvres, Loquets, etc., etc., et se chargera de tout ordre qu'on voudra bien lui confier dans sa boutique et se rapportant aux Horloges, Montres, Joux, Anneaux, Pipes d'Ecume de Mer, Concertinas, Machines à Coudre, etc., etc. H. LAFONTAINE. Sorel, 1er août 1874.—3m.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright et Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson, laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de la Machine à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1 an.

PRINCE OF WALES HOTEL PAR G. O. BOISCLAIR, Arthabaska Station. Les personnes qui voyagent sur le Grand Tronc, et qui arrivent à l'Arthabaska Station, trouvant à l'Hôtel tenu par M. Boisclair tout le confort et le bien-être, Bonnetable, liquides choisies, bon lit, etc. Arthabaska Station, 17 Dec. 1873.—un.

La Gazette de Sorel JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN. Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par G. I. BARTHÉ, ECR., Propriétaire. JOS. A. CHENEVEY, T. Imprimeur. Domiciles No. 36 et 75, Rue King (Du Roy).

Abonnement : EDITION SEMI-QUOTIDIENNE : Pour douze mois \$1.00 Pour six mois 0.50 EDITION HEPDOMADAIRE (le Samedi). Pour douze mois \$1.00 Pour six mois 0.50 Aucun abonnement pour moins de 3 mois.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Brevier. La ligne insertion par ligne..... \$1.00 Les insertions subséquentes par ligne 0.03 Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année..... \$30.00 do do une 1/2 colonne pour l'année. 30.00 do do un quart do do..... 15.00 Une annonce d'un carré sur deux colonnes, pour un an avec condition. \$30.00 do do pour six mois do..... 18.00 do do pour trois mois do..... 10.00 Une annonce d'une colonne pour un mois, avec condition..... \$12.00 do do une demi-colonne un mois, do..... 7.00 do do un quart do do do..... 5.00 Adresse d'affaire, pas plus de 6 lignes, pour un an..... \$5.00

La circulation de La Gazette est aujourd'hui de près de 1,900 et le public trouvera son avantage en annonçant aux conditions ci-dessus. Aucune annonce ne sera insérée à d'autres conditions. Toute annonce sans conditions sera insérée jusqu'à contre ordre, à 8 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour diffuser une annonce doit être fait par écrit. On accordera aux pratiques une diminution libérale. Sorel, 17 Mars 1874.